

L' écho Triorais

Le bulletin de notre beau village

Bulletin 113 - décembre 2024



Le mot du maire

Chers concitoyens,

Le mois de décembre est synonyme de fêtes pour beaucoup de familles malgré une situation nationale et internationale des plus préoccupante. Alors que le pays est à l'heure de l'incertitude tant sur le plan institutionnel qu'économique, la commune reste le repère de ses habitants. Cette fin d'année a été marquée par de nombreuses animations : l'oktoberfest et le salon des artistes triorais du comité des fêtes, le marché d'automne du sou des écoles, le repas des aînés qui a réuni 57 personnes dans une ambiance conviviale. Je remercie d'ailleurs mon équipe de la Commission d'Action Sociale qui a parfaitement orchestré cette journée.

En ce début d'année, notre école va partir une semaine en classe de neige ! Nous remercions l'équipe éducative pour ce beau projet pour nos enfants, projet que la municipalité va bien évidemment soutenir. En tout début d'année, Triors sera également marqué par le recensement.

Les fêtes vont donc être l'occasion de se ressourcer auprès de nos proches. L'équipe des travaux a illuminé cette année notre mairie, en espérant apporter un peu de lumière et de magie de Noël. Je souhaite de tout cœur que chacun passe de belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le mardi 14 janvier à 19h entouré de l'ensemble du Conseil Municipal et du Conseil Des Jeunes Triorais pour la traditionnelle cérémonie des vœux pour fêter cette nouvelle année.

Prenez soin de vous.

Pascal HANSBERQUE



Recensement



Notre commune est concernée par le recensement de la population en ce début 2025. Notre agent recenseur Florian COLEON fera le tour de l'ensemble des foyers triorais à compter du 16 janvier et jusqu'au 15 février. Vous aurez la possibilité de faire les démarches en ligne ou par papier. Merci de lui réserver un chaleureux accueil.



Dans ce numéro :

Le focus du mois	2/3
La vie du village	4/5
Nos associations	6/7
Agenda	8

Le focus du mois : Le repas de nos aînés du 8 décembre



Pour la 2ème année consécutive, le restaurant « la ferme des Payres » a régalié nos aînés. Bravo à Loïs Lyl-lax, magicien et triorais, qui a su divertir l'assemblée durant 2h, passant de table en table, accompagné de rires, d'applaudissements et de mystère...

Les convives repartirent heureux de cette après-midi avec chacun une décoration de Noël.

Un grand merci également à la chorale d'avoir animé ce repas et à M. Coustaury qui a fait une présentation sur l'eau de Triors.



Le focus du mois : Le repas de nos aînés du 8 décembre



L'équipe du CAS a également distribué 7 colis en EHPAD ou au domicile des personnes ne pouvant plus se déplacer et auxquelles nous pensons bien chaleureusement.



La vie du village

Conseil des Jeunes : Visite du Conseil Départemental



Accompagné de nos élus à la jeunesse, de M. le maire et de notre Conseillère Départementale Mme Linda Hajjari, le Conseil des Jeunes Triorais s'est rendu au Conseil Départemental à Valence.



Après la visite des locaux et la présentation du rôle du département, de nombreux échanges constructifs ont suivi et ont montré l'engagement des jeunes pour ce moment.



Goûter d'halloween



A l'initiative du Conseil des Jeunes Triorais, un goûter a eu lieu le 31 octobre afin de célébrer Halloween. Plus d'une quarantaine d'enfants et adolescents y ont participé.

Musique, déguisements, gâteaux, bonbons : tout était réuni pour passer une agréable après-midi.

La vie du village

Cérémonie du 11 novembre

Près d'une soixantaine de Triorais se sont rassemblés en ce 11 novembre afin de célébrer le 106ème anniversaire de l'armistice de la grande guerre.

Après le discours traditionnel de M. le maire, le Conseil des Jeunes a chanté 3 couplets de la Marseillaise.

M. Coustaury, ancien professeur d'histoire, a ensuite pris la parole.

Cette cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié qui a rassemblé petits et grands.



Bilan buvette

Cette année les bénéfices de la buvette s'élèvent à 4657 € et seront utilisés en partie pour :

- Repas des aînés et animation
- Classe de neige
- Futures animations du village
- Cinéma en plein air ...



Salle des fêtes

Pour votre information, Mme Isabelle Coindre arrête ses fonctions de régisseuse au 31 décembre. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années au service de la municipalité.

A compter du 1er janvier, la gestion de la salle des fêtes sera effectuée par notre secrétaire Mme Séverine Machon. La remise des clefs sera donc pendant les horaires d'ouverture de la mairie. (Pour rappel : tableau des tarifs)

Type de location	Avec cuisine			Sans cuisine		
	1 jour hors Vendredi soir et w-e	2 jours du w-e	3 jours du w-e	1 jour hors Vendredi soir et w-e	2 jours du w-e	3 jours du w-e
Extérieurs : Privés ou associations	330	590	640	250	490	service non proposé
Triors: Privés ou associations	280	400	430	200	330	
Entreprises	480	670	790	400	580	

La vie de Triors : nos associations

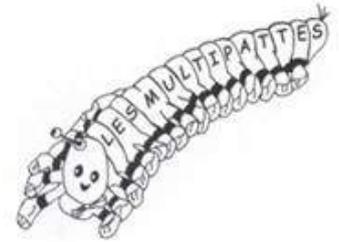
Les multipattes

Le calendrier des randonnées du 1er trimestre 2025 est disponible sur Panneau Pocket, vous pouvez également le demander par mail.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter : lesmultipattes26@gmail.com

Frédéric Luyton (le président) au 06 09 70 07 93

Karine Izier (la secrétaire) au 06 46 28 09 55



Le comité des fêtes

Pour sa 1ère édition le 5 octobre, l'Oktoberfest a été une réussite avec une ambiance pop rock orchestrée par le groupe « The Comments ». nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition !

Ensuite le salon des artistes triorais est venu enchanter petits et grands avec les nombreux tableaux, dessins, travaux de couture, macramé, crochet, bijoux ...
Nous retrouverons les artistes dans 2 ans pour la 5ème biennale.

Enfin, l'ensemble du Comité des fêtes et les présidents Sophie LACQUEMANNE et André LAMBERT vous attendent :



21 artistes triorais présents lors de cette exposition qui a connu, une fois de plus, un vif succès

Pour la traditionnelle ST VINCENT les 18, 19 et 20 janvier



*La chorale de Triors
« les sans prétention »
en concert à l'église de
Parnans*

La vie de Triors : nos associations

Le sou des écoles

Depuis la rentrée, les maitresses se sont investies dans un projet d'envergure : la classe de neige à Super-Besse qui aura lieu du 6 au 10 janvier 2025. Au programme : ski alpin, randonnée et découverte des chiens de traîneaux, si le budget le permet.

Le projet a réussi à fédérer l'ensemble de notre école (élèves, parents, équipe enseignantes et périscolaire, Sou et mairie) qui se sont investis dans de nombreuses manifestations :

- Plusieurs ventes de gâteaux,
- Vente de mug personnalisé avec des dessins des enfants,
- Le marché d'automne (tombola, vente d'huîtres et de sapins, stand de l'école avec décorations de Noël et mug exclusif de Triors),
- Vente de galettes en partenariat avec la « Boulangerie Vouillon », livraison le 10 janvier 2025.

Plusieurs manifestations et ventes à venir pour l'année 2025 :

- Projet d'une soirée karaoké courant mars,
- Vente de pognes et Saint-Genix en partenariat avec la « Boulangerie Vouillon ». Livraison avant le week-end de Pâques,
- Une vente à emporter spéciale « Barbecue » avec « Les bouchers de l'Herbasse ».
- La fête de la musique.

Tous les bénéfices de ces manifestations ont permis d'approcher la somme nécessaire à ce voyage.

Le Sou des écoles tient à remercier tous les bénévoles, l'équipe pédagogique, les parents qui se sont spécialement investis cette année et sans qui les projets de nos enfants ne pourraient pas exister !



Le club de l'amitié

Avant de clore l'année 2024, le Club a offert aux adhérents la traditionnelle bûche de Noël le mercredi 18 décembre.

Le Club sera fermé du 19 décembre 2024 au 7 janvier 2025 - reprise le 8 janvier 2025.

A TOUS UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNEE 2025

Pour de plus amples renseignements : Mme Labriet Élisabeth 0607182871 / Mme Uny Nicole 0677835568

*Concours de
Cainche organisé
le 5 novembre*





Agenda

JANVIER

Samedi 11 : Permanence repas de la St Vincent de 10h à 12h (salle des associations)

Mardi 14 : Vœux du maire et du conseil municipal à 19h (salle des fêtes)

Jeudi 16 janvier au samedi 15 février : RECENSEMENT

Samedi 18 : ST VINCENT : repas dansant sur réservation à 20h30

Dimanche 19 : ST VINCENT : messe à 10h / bugnes & vin blanc à partir de 11h30 / spectacle récréatif à partir de 16h

Lundi 20 : ST VINCENT : salade de croupes sur réservation à 20h30

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Le lundi : de 13h30 à 18h30

Le mardi : de 8h00 à 12h00

Le jeudi : de 16h à 18h30

Le vendredi : de 8h00 à 12h00

Téléphone : 04 75 45 32 73

E-mail : triors@valenceromansagglo.fr

La mairie sera fermée du 25 décembre au 5 janvier

Pendant cette période, une permanence aura lieu le jeudi 2 janvier de 14h à 16h

FEVRIER

Dimanche 16 : matinée boudin de l' ACCA

Du 24 au 28 : ouverture de Chatikids

MARS

Du 24 au 29 : salon du livre de la jeunesse à Chatillon St Jean

Rappel



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Une attention particulière doit être portée sur les arbres qui risquent de toucher les lignes électriques et téléphoniques.

Merci à tous de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !



L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année